

Formation Professionnelle « Gestion et conduite de chantier – bâtiments collectifs et tertiaires »

Public visé : Architectes, Collaborateurs d'architectes, Ingénieurs et techniciens en bureau d'études maîtrise d'œuvre chargés du suivi des travaux, chargés d'opérations ou de suivi des travaux maîtrise d'ouvrage.

Pré-requis : Formation adaptée aux personnes qui veulent se conforter dans leurs pratiques, même déjà expérimentés en suivis de chantier.

Objectifs :

- Approfondir les différentes étapes d'un chantier depuis la préparation jusqu'au parfait achèvement
- Appréhender les différents intervenants, leurs missions et les interfaces entre eux nécessaire au bon déroulement d'un chantier
- Acquérir une méthode de travail et des outils destinés à optimiser son temps tout en garantissant la bonne exécution des missions confiées
- Approfondir les contraintes administratives, réglementaires, contractuelles et légales
- Partager des expériences

Programme :

Jour 1

1. **Présentation du stage et introduction**
 - Lister les intervenants rencontrés en phase de chantier et leurs prérogatives
2. **Les différents éléments de missions VISA / EXE / DET / AOR / OPC / GPA**
 - Exemples de contrats, comment et jusqu'où les appliquer
3. **Développement des éléments de mission suivi de chantier maîtrise d'œuvre à partir de cas concrets**
 - Choix des entreprises
 - Réunion de démarrage des travaux : comment l'organiser, comment animer une réunion
 - Réunion de chantier hebdomadaire, comment l'organiser
 - Modèles et rédaction de comptes rendu de chantier
 - Phasages de travaux et planification des travaux
 - L'organisation des installations de chantier
 - Réunion Maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage
 - VISAS, liste des documents à remettre par les entreprises, Modèles et rédaction des visas
 - Réunion de synthèse technique, quand et comment l'animer
 - Les phases importantes et critiques du déroulement de chantier
 - La réalisation de témoins
 - L'étude des coloris et la polychromie à diffuser aux intervenants
 - L'accessibilité

- La gestion de la perméabilité à l'air
- Les rapports du contrôleur technique
- Le passage (éventuel) de la commission de sécurité
- La réception des travaux, les levées de réserves
- La période de Garantie de Parfait Achèvement

Jour 2

4. L'administratif

- Les marchés
- Les ordres de service, modèles et rédaction
- Les états d'acomptes, modèles, DGD Modèles
- Les devis de travaux modificatifs, comment les gérer, le bilan financier de l'opération
- Les avenants, modèles
- Les courriers et mises en demeures, comment les rédiger
- L'application de pénalités
- Contrôle, et remise des DOE, formations techniques pour les utilisateurs
- Les procès-verbaux de réception des travaux, levées de réserves
- Les fiches d'intervention en garantie de parfait achèvement, la prolongation du délai de la GPA

5. Outils et logiciels

- Gestion des emails, des dossiers et contacts
- Utilisation de Project pour l'établissement des plannings et le suivi de l'avancement
- Utilisation des Tablettes Archipad pour les OPR (éventuellement pour rapports de visites)
- Utilisation de Autocad et Revit en chantier

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : diaporama et support papier
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme de QCM en fin de formation.

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Philippe CLECH : Architecte, Directeur de l'agence Ekum Architectes

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²- Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »